

Département  
du Nord

Canton de  
WORMHOUT

Nombre  
de conseillers en  
exercice  
de présents  
  
de votants

15
12
15

**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL  
MUNICIPAL  
DE TERDEGHEM**

**Du 21 octobre 2021**

Arrondissement de  
DUNKERQUE

Commune de  
TERDEGHEM

N° 48 / 2021

**N° 48/2021**

Désignation d'un  
grand électeur  
Appelé  
à constituer le  
collège  
d'arrondissement de  
Dunkerque pour la  
compétence « Eaux  
pluviales Urbaines»

L'an deux mil vingt et un, le vingt et un octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de TERDEGHEM s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Madame le Maire, suite à la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

**Etaient présents : Virginie DELESTRE, François PATOU, Florence GIBALT, Dorothee MALESYS, Jean-François DEMON, Ludovic SAMSOEN, Laurent CAILLIAU, Arnaud PARENT, Frédéric EECKHOUT, Brigitte VERHILLE, Marie-Josèphe SANTRAIN, Nicolas NUNS**

**Pouvoirs :**

**Jean-Paul GIRAUDET donne pouvoir à Nicolas NUNS  
Carole DELAETER donne pouvoir à Dorothee MALESYS  
Florence VERNIEST donne pouvoir à Virginie DELESTRE**

**Secrétaire de séance : Marie-Josèphe SANTRAIN**

Le Conseil Municipal,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celles visées sous les articles L.5711-1, L.5211-7 et L.5211-8, L.5212-8 et L.5212-16,

Vu les dispositions statutaires du SIDEN-SIAN,

Vu l'adhésion de la commune au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines »,

Vu le renouvellement général des conseils municipaux en 2021 et, par voie de conséquence, le renouvellement du Comité du SIDEN-SIAN,

Considérant que le renouvellement du Comité du SIDEN-SIAN nécessite que, conformément aux dispositions visées sous l'article VII des statuts du Syndicat, la commune doive procéder à la désignation pour la compétence « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines » d'un Grand Electeur appelé à constituer, pour cette compétence, le collège de l'arrondissement de DUNKERQUE. Ce collège a pour objet d'élire ses délégués au Comité du SIDEN-SIAN chargés de représenter, au sein de ce Comité et au

titre de cette compétence, l'ensemble des membres du Syndicat ayant contribué à la formation de ce collège.

## APRES AVOIR PROCÉDÉ AUX OPÉRATIONS DE VOTE

### ARTICLE 1

Ces opérations de vote ont donné les résultats suivants :

- Nombre d'inscrits : 15
- Nombre de votants : 15
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15

#### A obtenu :

- Madame MALESYS Dorothée – 15 voix

#### Est élu :

**Madame MALESYS Dorothée**

**Domiciliée : 134, rue Saint-Jean – 59114 TERDEGHEM**

**Date de naissance : 27/07/1970**

**comme Grand Electeur appelé à siéger au collège de l'arrondissement de DUNKERQUE ayant pour objet d'élire ses délégués chargés de représenter, au sein du Comité du SIDEN-SIAN et au titre de la compétence « Eaux pluviales Urbaines », l'ensemble des membres du Syndicat ayant contribué à la formation de ce collège.**

### ARTICLE 2

Madame le Maire est chargée d'exécuter le présent acte administratif en tant que de besoin.

Le présent acte administratif sera notifié à Monsieur le Sous-Préfet de DUNKERQUE et à Monsieur le Président du SIDEN-SIAN.

*Les protestations contre la présente décision, non détachables des opérations électorales selon la jurisprudence, doivent être déposées, si elles ne sont pas contresignées au procès-verbal, à peine de nullité, dans les cinq jours qui suivent le jour de l'élection ou à la sous-préfecture. Elles peuvent également être déposées au bureau central du greffe du tribunal administratif de LILLE dans ce même délai.*

Acte rendu  
exécutoire après  
dépôt en Sous –  
Préfecture de  
DUNKERQUE le  
03/11/2021 et  
publication  
le 03/11/2021.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus,

Pour expédition conforme,

Le Maire

Le Maire,

V.DELESTRE



Virginie DELESTRE

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE DE TERDEGHEM' at the top and 'NORD' at the bottom, with a central emblem.